



LA FCPE EN ILLE-ET-VILAINE NOTRE PRIORITÉ : LES ENFANTS D'ABORD !

Ensemble, se faire entendre sur :

- > une école bienveillante,
- > les rythmes scolaires,
- > une école publique gratuite,
- > les ouvertures et les fermetures de classes,
- > le remplacement des enseignants absents,
- > une meilleure scolarisation des enfants en situation de handicap,
- > une médecine et une restauration scolaire de qualité,
- > l'éducation des jeunes à la citoyenneté,
- > la défense de l'école en milieu rural.

DES PARENTS AU SERVICE D'AUTRES PARENTS

- > **Dans les écoles, les collèges et les lycées :**
conseils d'école, conseils d'administration,
conseils de classe, conseils de discipline...
- > **Dans les commissions municipales :**
contrat éducatif local, commission restauration...
- > **Dans les commissions départementales :**
appel, affectations, bourses, transports...
- > **Dans la formation** des parents d'élèves, délégués et élus...
- > **Dans les discussions avec les pouvoirs publics**
(Préfet, Recteur, Directeur académique, élus...).
- > **Dans toutes les activités locales** des conseils de parents d'élèves
(bourses aux livres, aux fournitures...).
- > Au siège départemental, vous trouverez documentation et conseils.

FCPE 35 - CDPE D'ILLE-ET-VILAINE

Conseil départemental de Parents d'Élèves
5, rue de Lorraine - 35000 RENNES - Tel. : 02 99 33 99 55
Mail : fcpe35@sfr.fr - Site : <http://www.fcpe35.fr>
Horaires d'ouverture : lundi et vendredi de 8 h 45 à 12 h
mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 45, mercredi de 13 h à 18 h

© PICTURE-FACTORY - FOTOLIA - ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉSION (*)

ANNÉE SCOLAIRE 20 / 20 - CONSEIL LOCAL FCPE DE :

NOM DU PARENT ADHÉRENT : _____ PRÉNOM : _____
NOM ET PRÉNOM DU CONJOINT : _____
ADRESSE : _____
VILLE : _____
CODE POSTAL : _____
TEL. PORTABLE : _____
E-MAIL : _____
NOM ET PRÉNOM : _____
COMMUNE DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE : _____
NOM DE L'ÉCOLE OU COLLÈGE OU LYCÉE : _____
POUR LA RENTRÉE : _____
POUR LA RENTRÉE : _____
CLASSE : _____

LES PARENTS

LES ENFANTS

► JE REJOINS LA FCPE (une adhésion par famille)

Adhésion annuelle

Adhésion avec La Revue des Parents, 3,35 € par an⁽¹⁾

Adhésion annuelle tarif réduit

Je cotise déjà auprès du conseil local de

(préciser lequel) :

Je soutiens la FCPE par une adhésion de

ou plus

Abonnement à la lettre La Famille et l'École

TOTAL À RÉGLER _____ €

Règlement par chèque à l'ordre de la FCPE ou espèces.

Le règlement doit être remis au conseil local sauf pour les adhérents isolés qui doivent envoyer leur règlement

et leur bulletin à la FCPE départementale.

DATE ET SIGNATURE :

(2) Déduire 3,35 € si adhésion seule.

(1) Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la FCPE départementale et à la Fédération nationale. Conformément à la loi n° 7817 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque adhérent dispose du droit d'accès, de communication et de rectification des informations le concernant auprès de la FCPE départementale.

► VOUS SOUHAITEZ

Recevoir la newsletter de la FCPE.

Un reçu "don aux œuvres" permettant une déduction d'impôt

égale à 66% de la somme versée (hors abonnement), dans la limite de 20%

de votre revenu imposable.

Participer aux activités du conseil local de parents d'élèves.

Être candidat(e) au conseil d'école maternelle-élémentaire de :

Nom de l'établissement : _____

Être candidat(e) au conseil d'administration (collège, lycée, LP).

Nom de l'établissement : _____

Être délégué(e) au conseil de classe, précisez laquelle : _____

BULLETIN À RENVoyer
À LA FCPE LOCALE
ou à défaut à la FCPE
départementale
ACCOMPAGNE DE
VOTRE RÈGLEMENT

